

Pantin, le 8 avril 2006

**ALINE ARCHIMBAUD**  
**Présidente du groupe des élus**  
**Verts et Apparentés**

**Monsieur Hubert BLANC**  
**Président de la Commission**  
**Particulière du Débat Public**  
**32 rue de Cambrai**  
**75019 PARIS**

*N/Réf. : AA-PT-DM0604*

Objet : position du groupe des élus Verts et Apparentés  
sur le prolongement vers l'Est de la ligne T3 du tramway

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de la position adoptée, après réflexion, par le groupe des élus Verts et Apparentés de Pantin.

Conscients des avantages mais aussi des contraintes de chacun des trois parcours envisagés pour le prolongement à l'Est de la ligne T3 du Tramway, les élus Verts et Apparentés de Pantin se prononcent nettement en faveur de la troisième option qui présenterait une avancée considérable en terme de réduction du trafic automobile, de requalification urbaine, d'attractivité économique du territoire.

- **Réduction du trafic automobile tout d'abord.** Avec une incursion en coeur de ville, la variante 3 du tracé offre une desserte de population plus importante, mais surtout, grâce à une interconnexion avec la gare RER de Pantin, elle permettrait la desserte de 19 gares en Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne et Val-de Marne. Facilitant ainsi à la fois les déplacements de Banlieue à banlieue par un parcours en rocade mieux interconnecté aux lignes radiales prévues, à l'origine, pour faciliter les trajets (banlieue – Paris et inverse). Il va sans dire que ce trajet répondrait au mieux, il nous semble, aux objectifs que se sont fixés le PDUIF de réduction du trafic automobile de 5% des déplacements dans Paris et la petite couronne en 5 ans, et la Loi sur l'air.
- **Requalification urbaine.** La ville de Pantin est engagée dans un projet de renouvellement urbain décrit notamment dans son PLU en cours de validation. Avec les projets de ZAC centre-ville, grands moulins, ce sont plus de 200 logements et 50 000 m<sup>2</sup> de bureaux qui seront offerts. Ces différentes opérations contribueront à une revitalisation du territoire grâce à l'offre supplémentaire de transports que représenterait le tracé 3 du tramway. Au delà d'une offre de transports accrue, le tramway contribuerait à la requalification des entrées de ville (notamment porte de Pantin), mais aussi à la pacification des routes (des Petits Ponts et du Général Leclerc) par un meilleur partage de la voirie en faveur des circulations douces.
- **Attractivité économique du territoire.** C'est aussi par une offre de transports diversifiée grâce à un maillage du réseau RER, bus, métro et tramway que l'on contribue à l'attractivité d'un territoire pour consolider et développer l'activité

et l'emploi sur les communes de la petite couronne. Par exemple, des projets de revitalisation de la zone d'activité Cartier-Bresson et d'aménagement mixte (logement activité tertiaire) du site Pantin local (qui accroîtront d'autant la demande de transports collectifs) seraient favorisés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes très respectueuses salutations.

**Pour le groupe, la Présidente**  
**Aline ARCHIMBAUD**